



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 33717

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le prie de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur la question de l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes. Il y a maintenant plus de trente mois que les accords prévoyant l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes ont déjà versé 1,5 milliard de francs. Pourtant, alors que le Gouvernement français leur avait promis le versement d'un acompte pour fin 1997, puis pour fin 1998, les porteurs n'ont pas encore été indemnisés. Le Gouvernement s'était engagé devant la représentation nationale à respecter ce calendrier lors des débats de ratification des accords franco-russes. C'est pourquoi il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce dossier.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33717

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4644

Réponse publiée le : 4 octobre 1999, page 5745